

Urbanisme - Territoires

Nos Réf. : SH-215.09/2025
Objet : Révision générale PLU
Commune : TENDELING-EBRING
Affaire suivie par : S. HISIGER

Siège Social

64 avenue André Malraux
CS 80015
57045 Metz cedex 01
Tél. : 03 87 66 12 30
Fax : 03 87 50 28 67
Correspondant Email :
accueil@moselle.chambagri.fr

**MAIRIE
MONSIEUR LE MAIRE
RALPH KLEIN
4 RUE PRINCIPALE
57980 TENDELING EBRING**



Metz, le 24 septembre 2025

Monsieur le Maire,

Par courriel reçu le 23 septembre dernier, vous m'avez fait transmettre le dossier présenté par votre commune pour procéder à la révision générale de son PLU et je vous en remercie.

L'étude de ce dossier montre que ce projet a été construit en concertation avec mes services.

Nous remarquons avec satisfaction que plusieurs éléments de ce projet visent à préserver et développer les structures et activités agricoles présentes sur le territoire de la commune.

Néanmoins 2 points du règlement écrit de votre projet méritent modifications :

- la distance d'inconstructibilité par rapport aux berges des cours d'eau doit être fixée à 6 mètres (et non à 20 mètres).
- la distance d'inconstructibilité par rapport aux voies et emprises publiques ou privées existantes à modifier ou à créer doit être fixée à 5 mètres (et non à 20 mètres).

Sous ces réserves et en vertu de l'article L. 123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

LE PRESIDENT



Stéphane ERMANN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 185 722 030 00011

APE 9411 Z

www.moselle.chambre-agriculture.fr